

RÉSUMÉ

L'histoire de la masso-kinésithérapie est étroitement liée à celle du massage. Celui-ci a toujours été employé pour soigner ou simplement détendre la population. Toutefois, son utilisation, longtemps empirique, s'inscrit aujourd'hui dans un cadre légal qui réduit peu à peu l'exclusivité de la technique aux masseurs-kinésithérapeutes.

À l'heure où le physiothérapeute se profile à grands pas, il est légitime de se demander quelle importance revêt le massage dans la pratique actuelle de la profession. Est-il réellement laissé en déperdition ? Qui des lois ou des professionnels oublie peu à peu cet art millénaire ?

C'est à ces questions que ce travail tente de répondre. Pour se faire, la population libérale lorraine a été interrogée par l'intermédiaire d'un questionnaire. Celui-ci a permis d'apprécier sa motivation à masser au quotidien, les représentations et les considérations de chacun à l'égard des compétences d'autres professions souhaitant utiliser le massage.

Les résultats s'orientent vers une utilisation quotidienne de la technique, indispensable mais raisonnée et couplée à d'autres moyens de traitement. Si l'exclusivité du massage thérapeutique ne fait aucun doute, les avis sont plus partagés pour les soins à visée de bien-être, laissés plus volontiers à d'autres professionnels.

Mots clés : compétence, législation, massage

Key words : competence/skill, legislation, massage